



Autorisation de conduite pemp

Public Concerné

Toute personne peu ou pas expérimentée appelée à utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnes

Pré Requis

Avoir 18 ans révolus.
Etre médicalement apte à la conduite
Maîtrise orale et écrite de la langue française.
Etre obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants, casque avec jugulaire, harnais et chaussures de sécurité pour réaliser la pratique

Objectifs

OBJECTIF DE L'ENCADREMENT :

Délivrance d'une autorisation de conduite en application des articles R4323-55, R4323-56 du Code du travail et l'acquisition du caces® R386.

OBJECTIF OPERATEURS : A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de pemp, de conduire en sécurité une pemp de la catégorie considérée.

Acquérir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité, CACES® en application de la recommandation CNAMTS R386 si résultats favorables aux tests théoriques et pratiques.

Programme

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES :

Travaux en hauteur.
Dispositions réglementaires.
Description et classification des PEMP.
Qui peut conduire une PEMP ?
Manoeuvre d'une PEMP.
Fin d'utilisation d'une PEMP.
Choix d'une PEMP et examen d'adéquation en fonction des travaux.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Vérifications :

- contrôle visuel de l'état de la PEMP,
- bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Positionnement :

- reconnaissance de l'environnement,
- mise en situation d'utilisation,
- gestes de commandement et de communication.

Déplacement au sol et dans l'espace :

- réalisation d'exercices de difficulté croissante, adaptés à la catégorie de PEMP utilisée.

Manoeuvres de sauvetage et dépannage

Moyens pédagogiques

Méthode active permettant la participation du stagiaire
Livret pédagogique.
Exercices sur nacelle autoportée et nacelle VL.

Modalités d'évaluation

EXAMEN ET VALIDITE:

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire avec tests théoriques et pratiques sur l'engin correspondant.
Maximum 6 tests par jour et par testeur cartographié chez un organisme testeur certifié. Validité 5 ans.

Modalités de suivi :

Validation des compétences acquises par des tests théoriques et pratiques reprenant l'intégralité des modules CACES® R386 de la CNAMTS. A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur. Feuilles d'émargement par demi journée. Attestation de fin de formation remise en fin de journée de formation

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 2 à 6 Personnes



SAS Les Clés de la Compétence
SAS Les Clés de la Compétence



Contactez-nous !

Sylviane PONGETTI
Responsable Commerciale et
Administrative

Tél. : 0627350005
Mail : client@lesclesdelaformation.com

Les clés de la Compétence - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.14646.13